

RAPPORT D'INTERVENTION WASH CHOLERA
Rapid Response Mechanism

Sous-préfecture de Ndjoukou



Du 16 août au 07 septembre 2016
Rapport d'intervention WASH Choléra

ACTION CONTRE LA FAIM
Quartier Sissongo, SICA 1
Bangui, RCA
www.actioncontrelafaim.org



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DU CHOC ET JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION	3
1.2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	3
2. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'INTERVENTION ET RISQUE DE CONTAMINATION	3
3. MÉTHODOLOGIE	4
3.1. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	4
3.2. AMÉLIORATION DE LA SITUATION D'ASSAINISSEMENT.....	5
3.3. PROMOTION DES PRATIQUES D'HYGIÈNE	5
3.4. LA FORMATION DES RECO (AGENTS CHLORATEURS, AGENTS D'ASSAINISSEMENT ET PROMOTEURS À L'HYGIÈNE)	5
3.5. LA DISTRIBUTION	5
3.5.1. SÉCURISATION DES OPÉRATIONS DE DISTRIBUTION ET DES BÉNÉFICIAIRES	5
3.5.2. COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ ET LES AUTORITÉS LOCALES	6
3.5.3. APPROCHE GENRE.....	6
4. SITUATION WASH DE LA ZONE AVANT INTERVENTION.....	6
4.1. ACCÈS À L'EAU POTABLE	7
4.2. ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE	8
5. RÉALISATIONS DE L'INTERVENTION RRM.....	8
5.1. CHLORATION DE L'EAU ET ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES	8
5.1.1. ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES.....	8
5.1.2. CHLORATION DE L'EAU	8
5.2. PROMOTION À L'HYGIÈNE ET COMMUNICATION	9
5.3. RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU	10
5.4. ASSAINISSEMENT	11
5.5. FORMATION DES PERSONNELS DE SANTÉ DE LA COMMUNE DE GALABADJA.....	12
6. COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES.....	12
7. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	12
8. RECOMMANDATIONS	13
ANNEXES :	14
ANNEXE 1 : FICHE DE SUIVI DES ACTIVITÉS	14
ANNEXE 2 : RÉSULTATS D'ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES.....	17
ANNEXE 3 : FICHES DE SUIVI UTILISÉES	18
ANNEXE 4 : DATES DE DISTRIBUTIONS ET SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (AE) DES LOCALITÉS CIBLÉES.....	22
ANNEXE 5 : LISTE DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES	23
ANNEXE 6 : QUELQUES PHOTOS	24

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'INTERVENTION RRM	4
FIGURE 2: RÉPARTITION DES MÉNAGES CIBLÉS EN FONCTION DES PRINCIPALES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	7
FIGURE 3: COUVERTURE DE LA ZONE CIBLE EN AQUATAB ET EN POINTS DE CHLORATION.....	9

1. INTRODUCTION

1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DU CHOC ET JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION

Au 10 Aout 2018, la situation de la flambée des cas de diarrhées aiguës aqueuses est devenue de plus en plus préoccupante dans les villages situés le long du fleuve Oubangui dans les sous-préfectures de Ndjoukou et de Damara.

Après les 36 cas et 15 décès enregistrés dans les villages Mourou fleuve, Ngora Yakpa et Mourou Kozo entre le 07 juillet et le 05 août 2016, 9 cas et 4 décès ont de plus été enregistrés entre le 05 et 10 août 2016 ; dans le village Zawara (3 cas et 2 décès), dans le campement Koma du village Massamba (5 cas et 2 décès), dans le village Danga (1 cas et 1 décès) et dans le quartier Bruxelles du deuxième arrondissement de Bangui (1 cas et zéro décès). Soit au total 46 cas et 13 décès (létalité = 28,3%) dont 11 survenus en dehors d'une formation sanitaire.

Les zones le long du fleuve Oubangui entre Bangui et Ndjoukou sont toutes des zones à haut risque, en termes de propagation du choléra. Les pratiques d'hygiène (faible connaissance), d'assainissement (très faible couverture en latrines dans la zone) et les possibilités d'accès à l'eau salubre (très limitées, quasiment aucun point d'eau salubre dans la zone) favorisent la propagation de la bactérie, d'où la nécessité d'une intervention EAH d'ampleur d'urgence dans la zone.

1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif général de l'intervention était de prévenir/contenir/lutter contre la propagation de l'épidémie de choléra. De façon spécifique, il était question :

- De circonscrire/cibler la zone d'intervention ;
- D'améliorer l'accès à l'eau potable afin d'assurer aux populations de la zone ciblée la disponibilité au minimum d'eau de boisson de qualité bactériologique adéquate ;
- D'améliorer la situation de l'assainissement ;
- De promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène essentielles à la réduction du risque de propagation du choléra

2. PRESENTATION DE LA ZONE D'INTERVENTION ET RISQUE DE CONTAMINATION

Les principaux critères de ciblage étaient la proximité par rapport au fleuve, les situations WASH précaires et la prévalence de diarrhées appréhendée par entretien avec les autorités villageoises. Au total, 22 villages et groupements (soit 41 villages) ont été ciblés pour une population totale d'environ 13 128 habitants pour 2188 ménages. Il s'agit des villages installés le long du fleuve Oubangui sur un linéaire de 60 km entre le groupement Dékombimbi (axe Mourou fleuve) et le village Bomba (axe Possel). Les villages les plus à l'intérieur des terres (village Hengué du groupement Mourou Kozo et village Kongbo Kpewa) se trouvent à environ 5 km du fleuve. Ndjoukou a également été ciblée, cependant, les meilleures conditions d'accès à l'eau (présence de 4 forages) et à l'assainissement nous ont suggéré une approche différente des autres localités à travers des actions à mi-chemin entre l'urgence et le développement.

Zone d'intervention RRM



Figure 1: Carte géographique de la zone d'intervention RRM

La proximité de ces populations du fleuve qui les sépare du Congo voisin est le facteur principal qui œuvre en faveur du risque de contamination. Ceci ne se limite pas aux influences culturelles qui favorisent un mode de vie tendant à placer au centre des activités anthropiques l'eau du fleuve qui sert aux différents usages, surtout avec l'accessibilité quasi nulle aux infrastructures d'eau potable. Il est à considérer le facteur important que constitue la fréquentation réciproque des 2 communautés de part et d'autre du fleuve favorisée par l'instabilité sécuritaire commune et ayant engendrée des mouvements migratoires plus ou moins permanents. De nos jours, ce sont les marchés hebdomadaires qui alimentent cette fréquentation transfrontalière régulière au vu de leur multiplicité. En effet, il existe 6 marchés hebdomadaires (4 du côté de la RCA et 2 du côté de la RDC) répartis approximativement sur le linéaire de la zone cible et couvrant presque toute la semaine (6 jours sur 7, voir annexe 5).

3. METHODOLOGIE

La méthodologie employée a été fonction des objectifs poursuivis.

3.1. AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

Une évaluation rapide des principales sources d'accès à l'eau a permis d'approximer la situation de l'accès à l'eau potable et d'adopter une approche contextuelle convenable en situation d'urgence.

Ainsi, pour les localités dotées de points d'eau potable comme les forages, il a été question d'entreprendre la réhabilitation des ouvrages qui présentaient des dysfonctionnements et leur chloration. Pour les localités dotées de puits ou s'alimentant au

niveau des sources non aménagées, la mise en place de points de chloration était étudiée en priorité et la distribution de produits de désinfection à domicile en second ressort en fonction de la turbidité de l'eau. Il a été prévu de former 2 agents chlorateurs par point de chloration. En ce qui concerne les localités s'alimentant principalement ou exclusivement au niveau des cours d'eau (rivière Kémo ou fleuve Oubangui) la distribution de produits de désinfection, des PUR préférentiellement, étaient envisagée.

Notons que dans le cas des sources aménagées supposées fournir de l'eau potable, des analyses bactériologiques ont été effectuées préalablement afin de mieux orienter les interventions et de protéger la ressource contre d'éventuelles re-contaminations le cas échéant.

3.2. AMELIORATION DE LA SITUATION D'ASSAINISSEMENT

L'assainissement a été considéré dans sa globalité avec une attention particulière sur la gestion des excréta et la désinfection des lieux contaminés. De ce fait, des Reco agents d'assainissement ont été formés localement à la désinfection. Par ailleurs, des latrines d'urgence ont été construites lorsque les conditions les justifiaient.

3.3. PROMOTION DES PRATIQUES D'HYGIENE

La stratégie de dissémination des messages d'hygiène, primordiale dans la lutte contre le choléra, s'est appuyée sur et continue de s'appuyer sur un réseau de Reco promoteurs à l'hygiène formés à cet effet. Pour une couverture optimale, il a été prévu 1 Réco PH pour 500 personnes. La distribution de kits choléra de base a permis de favoriser la mise en application au niveau domiciliaire des bonnes pratiques apprises.

3.4. LA FORMATION DES RECO (AGENTS CHLORATEURS, AGENTS D'ASSAINISSEMENT ET PROMOTEURS A L'HYGIENE)

Trois types de Reco ont été formés : promoteurs à l'hygiène, agents d'assainissement, et agents chlorateurs. Ces derniers ont été préalablement identifiés suivants 4 critères de base :

- Etre volontaire ;
- Savoir lire et écrire ;
- Etre résident permanent dans le village ;
- Avoir le quitus de la communauté.

Après l'identification, la répartition dans les différents ateliers s'est fait par un petit entretien commun rapide qui a consisté à poser quelques questions à vocation à catégoriser les volontaires.

Les lieux d'ateliers de formation ont été choisis en fonction de la proximité géographique des localités ciblées. La facilitation des ateliers s'est inspirée de la méthode d'animation participative. Celle-ci garantit la création d'un cadre de travail convivial ainsi que la valorisation des connaissances des participants à travers les échanges d'expériences, les études de cas pratiques, la visualisation et les exercices pratiques.

A la fin de la formation, chaque participant en fonction de sa spécialisation a reçu un manuel à utiliser comme aide-mémoire et du matériel minimum dont les natures et les quantités peuvent être consultés en annexe 1 (fiche de suivi).

3.5. LA DISTRIBUTION

L'activité de distribution s'est déroulée en 2 phases principales. L'identification des ménages bénéficiaires s'est effectuée en commun accord avec la communauté à travers le porte à porte. Quant à la distribution proprement dite elle a été exécutée suivant un protocole visant à faciliter le processus, à le rendre plus efficace, équitable et transparent.

3.5.1. Sécurisation des opérations de distribution et des bénéficiaires

Pour une meilleure intégration de la problématique de protection et/ou du Do No Harm dans la zone d'intervention, un plaidoyer a été mené auprès des autorités locales des villages pour mettre en place un mécanisme sécuritaire pendant et après la distribution afin de

dissuader les éventuels extorsions ou pillages de kits d'hygiène. Cette demande a été comprise par toutes les parties prenantes (autorités locales et RRM-ACF) pour la réussite de l'assistance. Il est à noter que l'équipe RRM-ACF a insisté pour que les hommes en armes se tiennent hors du site d'intervention pour ne pas influencer négativement les bénéficiaires légitimes lors de la distribution.

3.5.2. Collaboration avec la communauté et les autorités locales

Il est essentiel de noter une importante implication des représentants de la communauté de chaque village bénéficiaire (les chefs de tous les groupements et villages cibles) dans l'ensemble du processus de recensement et de distribution. C'est ainsi que les actions suivantes ont été menées :

- réunion préalable suite à l'estimation démographique pour « valider » les chiffres obtenus avec les différentes autorités ;
- avant le lancement des activités, la sensibilisation des populations et autorités sur la promotion à l'hygiène et l'utilisation des items a appuyé l'information aux méthodologies d'intervention, critères de ciblage des bénéficiaires, etc ;
- participation des communautés/autorités aux activités RRM-ACF : identification du site de distribution, sensibilisation des populations par des représentants des chefs coutumiers, sélection des journaliers (agents manutentionnaires, de sécurité, vérificateurs, distributeurs et recenseurs) au sein des villages.
- appui des autorités pour le recensement porte-à-porte ;
- sollicitation de la présence des autorités sur les sites de distribution pour (i) confirmer l'identité, le statut et l'état civil des bénéficiaires afin d'éviter des doublons d'assistance en enregistrant deux membres d'un même ménage (ii) maintenir le calme au sein des bénéficiaires et gérer les foules ;
- sollicitation de la présence des autorités au moment de la clôture des activités afin de faire « valider » la fin des recensements, distribution et liste des absents.

3.5.3. Approche genre

Dans le respect des procédures habituelles en vigueur chez RRM-ACF :

- Les sites de distribution ont été sélectionnés dans chacun des villages assistés, de manière à ce que la distance entre les habitations les plus éloignées et le site soit réduite le plus possible en vue de soulager les personnes vulnérables.
- Au cours de la sensibilisation, il a été convenu que les femmes représentent le ménage le jour du recensement et de la distribution, afin que le kit NFI leur soit remis directement. Sur le site de distribution, seuls les hommes célibataires, veufs ou représentant leurs épouses empêchées (pour cause de maladie, maternité etc.) ont ainsi été acceptés ;
- Au cours de la sensibilisation, il a été demandé aux personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapés, malades, etc.) soient accompagnées d'une personne de leur entourage pour les aider à transporter le kit d'hygiène jusqu'à leur domicile ;
- Lors des distributions, les chefs de ménages avec une vulnérabilité spécifique (personnes âgées, handicapés, femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge etc.) ont été servis en premier, dans le but de leur éviter un trop long temps d'attente ;
- Sur le site de distribution, des journaliers ont été dédiés à l'accompagnement et à l'aide des plus vulnérables afin de faciliter leur déplacement (handicapés, aveugles etc.), et la réception de leur kit ;
- La population a eu l'opportunité durant la distribution de venir avec des « plaintes/requêtes » devant le bureau de la gestion des plaintes composé des autorités locales et deux agents de RRM-ACF.

4. SITUATION WASH DE LA ZONE AVANT INTERVENTION

Les conditions d'accès à l'eau, à l'assainissement et les pratiques d'hygiène des populations ciblées étaient assez favorables à un risque sanitaire de grande ampleur.

4.1. ACCES A L'EAU POTABLE

La situation de l'accès à l'eau potable était critique pour l'ensemble de la sous-préfecture de Ndjoukou pour laquelle 11 forages existaient pour une population totale d'environ 17 000 habitants.

Dans la zone cible, la situation était encore plus alarmante. Sur les 22 villages et groupements, seuls 2 localités disposaient de sources d'approvisionnement en eau aménagées (1 forage et 1 source aménagée) pour une population d'environ 1085 habitants pour 217 ménages, soit 9,92% de la population ciblée.

Le groupement Mourou Kozo disposait d'un forage équipé d'une hydro-pompe Vergnet en état de fonctionnement passable, cependant en surexploitation par quelques 1015 personnes. Le recours aux puits traditionnels dont les eaux sont insalubres était de fait inévitable. Un quartier de Ndjoukou, ciblé pour sa proximité étroite au fleuve était équipé d'une source d'eau aménagée. Par ailleurs, 14 puits répartis dans 6 villages et groupements desservaient la population en eau de qualité médiocre.

De façon générale, c'étaient 1985 habitants qui dépendaient principalement de l'eau du puits soit 18,14% de la population cible. La grande majorité, soit 7705 personnes (70,43% de la population cible) dépendaient quasi exclusivement du fleuve Oubangui et de la rivière Kémo pour leur approvisionnement en eau. La figure 2 ci-dessous donne un aperçu de la répartition des ménages en fonction de leur principale source d'approvisionnement en eau, avant l'intervention.

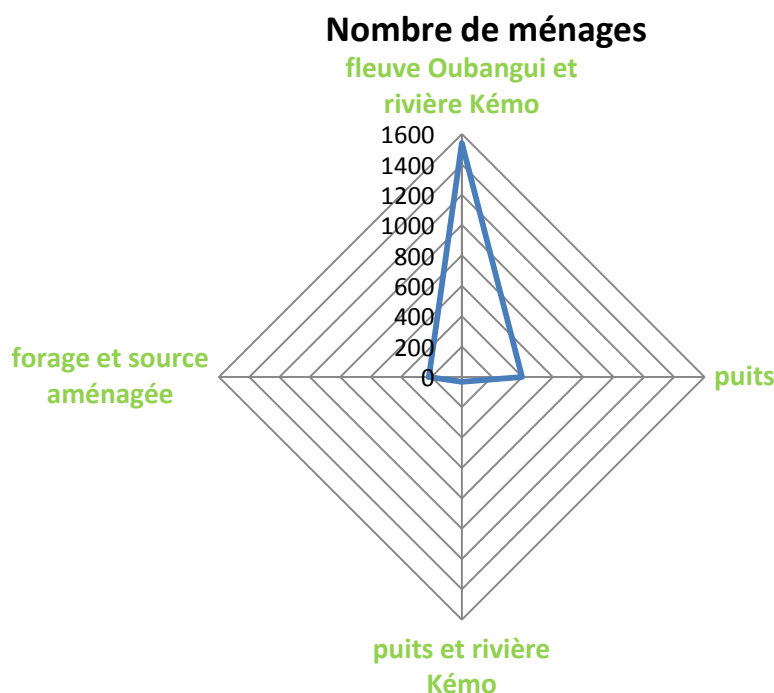


Figure 2: Répartition des ménages ciblés en fonction des principales sources d'approvisionnement en eau

Pour ce qui est de la ville de Ndjoukou (hormis le quartier Sessé Kwé Sessé) peuplée d'environ 4 400 habitants, elle disposait de 4 forages équipés d'hydro-pompes Vergnet présentant des dysfonctionnements mineurs (l'eau coule) mais tout de même favorables à la contamination de la ressource. On comptait aussi 1 source aménagée fonctionnelle en dehors de celle de Sessé Kwé Sessé et 1 source aménagée non fonctionnelle.

4.2. ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

La situation de l'assainissement était également alarmante. En effet, une faible minorité de la population disposait de latrines fonctionnelles à domicile. Ces latrines étaient quasi exclusivement non hygiéniques et donc très favorables à la prolifération de bactéries via le transport assuré par les mouches. Il s'agissait de latrines constitués de fosses directes d'environ 1 m³ dont la « dalle » est constituée de terre recouvrant des morceaux de bois laissant un orifice non couvert. La superstructure est faite en paille et parfois d'une vieille case qui n'offre plus suffisamment d'intimité.

Quant à l'hygiène, la situation était davantage inquiétante. Certaines populations connaissaient les bonnes pratiques d'hygiène mais ne les mettaient pas en pratique. Notons que le très faible accès à l'eau potable est un facteur qui contribue à détériorer une situation déjà inquiétante.

5. REALISATIONS DE L'INTERVENTION RRM

5.1. CHLORATION DE L'EAU ET ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

5.1.1. ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

Les analyses bactériologiques ont été effectuées (kit Del Agua) pour les 7 points d'eau (PE) améliorés (5 forages et 2 sources aménagées) de la zone cible y compris Ndjoukou.

Sur une échelle de valeurs à 5 niveaux d'appréciation, les résultats d'analyses révèlent :

- 0/7 PE avec un niveau de risque conforme ;
- 2/7 PE avec un niveau de risque faible ;
- 3/7 PE avec un niveau de risque intermédiaire ;
- 2/7 PE avec un niveau de risque élevé ;
- 0/7 PE avec un niveau de risque très élevé.

Pour ce qui est des forages, le problème de désamorçage des pompes qui obligent les utilisateurs à ajouter de l'eau pour l'amorçage avant chaque utilisation est la source de contamination majeure.

Pour la source de Sessé kwé Sessé, l'aire de captage totalement dédiée à l'agriculture (sans produits chimiques), est potentiellement sujette aux intrusions des eaux superficielles qui drainent provenant des localités habitées en amont. L'absence des plans de réalisation (source construite il y a plus de 40 ans) n'a pas permis d'étudier la possibilité de proposer une solution technique durable, couplée avec l'indispensable sécurisation de la zone de captage. Il a été recommandé, à travers une sensibilisation des populations du village, que celles-ci procèdent à l'installation d'un point de chloration et à la protection de l'aire de captage, avant qu'elles ne commencent à utiliser les latrines.

5.1.2. CHLORATION DE L'EAU

L'une des actions essentielles dans la lutte/prévention contre le choléra est d'assurer aux populations à risque la disponibilité d'eau de bonne qualité, en particulier une eau exempte de toute contamination pathogénique.

Cette activité a consisté prioritairement en l'installation de points de chloration et en la distribution de produits de traitement/désinfection à domicile. En règle générale, les points de chloration ont été installés au niveau des puits dont l'eau présentait une turbidité inférieure à 20 NTU. Au total 12 points de chloration ont été installés dans 4 groupements et villages (Mourou fleuve, Mourou Kozo, Gbondo et Sessé Kwé Sessé). Le fonctionnement de ces points est assuré par 21 agents chlorateurs formés et équipés à cet effet, soit théoriquement 1,75 agents chlorateurs par point d'eau au lieu de 2 comme projeté. Cette différence s'explique par la difficulté à trouver suffisamment de personnes qui savent lire et écrire dans la communauté. La motivation a également été un critère déterminant pour le choix de ces Réco, car étant essentielle à l'accomplissement de leur fonction qui se trouve être la plus exigeante de toutes les fonctions des Réco formés. En effet, la présence des agents est requise quasiment toute la journée au détriment de leurs activités champêtres. Ce sont 572 ménages

qui bénéficient ainsi chaque jour de la désinfection systématique des eaux prélevées des puits concernés.

Les doses à injecter par unité de volume d'eau ont été déterminées par Jar-test. A chaque opération de désinfection, les agents chlorateurs reportent les informations essentielles sur des fiches de suivi qui peuvent être consultées afin d'assurer leur suivi/accompagnement. Cet accompagnement a permis de les autonomiser à la préparation des solutions chlorées à 1%, leur conservation, leur utilisation pour la désinfection, le conseil des usagers, le reporting et les mesures de sécurité à respecter. Du HTH leur a été remis pour couvrir une période minimale d'activité de 1 mois.

Pour les ménages qui s'aliment au niveau des sources d'eau de turbidité supérieure à 20 NTU, à savoir quelques puits, les cours d'eau (fleuve et rivière) et sources non aménagés, des aquatabs ont été distribués. En tout 3 905 boites (16 273 comprimés) de NaDCC 33 mg ont été distribuées à 1616 ménages, soit 120 comprimés par ménage, leur permettant de désinfecter quotidiennement 20 L d'eau/ménage pendant 1 mois.



Figure 3: Couverture de la zone cible en aquatab et en points de chloration

5.2. PROMOTION A L'HYGIENE ET COMMUNICATION

Pour la dissémination des messages d'hygiène, l'organisation de 6 ateliers a permis de former 47 Réco promoteurs à l'hygiène qui ont été outillés de boites à images. Ce sont 2 188 ménages qui sont susceptibles d'être touchés par ces agents à travers des causeries, de la sensibilisation de masse, des visites porte à porte. Les messages véhiculés concernent les thématiques suivantes :

- Le péril fécal :

- Défécation à l'air libre (DAL)
- Fermeture des trous de défécation des latrines familiales avec un couvercle
- Le lavage des mains au savon
- Le traitement de l'eau à domicile :
- La décantation suivie de désinfection à l'aquatab
- L'ébullition
- L'information sur la maladie (qu'est-ce que le choléra, comment l'attrape-t-on, comment le prévenir, les gestes qu'on craint qui ne sont pas véritablement à risque)

Notons qu'en prélude à l'autonomisation des Réco PH, l'équipe d'intervention a effectué des séances de sensibilisation auprès des autorités et leaders communautaires sur la prévention du choléra. En outre, chaque distribution de kits d'hygiène et remise de matériel d'assainissement a été précédée par une sensibilisation. Cette dernière s'est également faite à travers la ventilation de 500 dépliants et 45 affiches imagées et éditées en langue sango.

En parallèle aux formations et séances de sensibilisation, des kits d'hygiène ont été distribués à 2188 ménages. Ces kits servent aux populations pour la collecte et le transport sécurisé de l'eau à partir des points d'eau (jerrycans de 10L), pour un stockage sûr (seau de 14 L avec couvercle), et pour l'hygiène personnelle (savon pour lavage des mains, bain, lessive).

5.3. REHABILITATION DES POINTS D'EAU

La réhabilitation a concerné les 5 forages (tous équipés de HPV) existant dans la zone ciblée y compris la ville de Ndjoukou (4 forages). Le diagnostic avait révélé les anomalies suivantes :

- Canaux d'évacuation des eaux endommagés et puits perdus inexistant ;
- Désamorçage des pompes ;
- Usure de quelques pièces d'usure.

Les actions réalisées sont résumées dans le tableau 1 ci-contre.

Tableau 1: Actions de réhabilitation des points d'eau

N°	Sites	Canal d'évacuation des eaux	Puits perdus	Résolution du problème de désamorçage	Remplacement des pièces d'usure	Chloration
1	Mourou kozo	reprise totale	reprise totale (fouilles + moellon à ras bord)	Oui	Non	Oui
2	N'Djoukou forage 1 (Socada)	travaux de confortement et reprise partielle	reprise totale inachevée (fouilles + moellon à moitié)	N/A	Non	Oui
3	Ndjoukou forage 2 (Ste Famille 2)	travaux de confortement et reprise partielle	reprise totale inachevée (fouilles + moellon à moitié)	Oui	Non	Oui
4	Ndjoukou forage 3 (Ste Famille 1)	reprise totale	reprise totale inachevée (fouilles + moellon à moitié)	Oui	Non	Oui
5	Ndjoukou forage (Kroma)	travaux de confortement et reprise partielle	reprise totale inachevée (fouilles + moellon à moitié)	Non	Non	Oui

Le béton mis en œuvre pour les travaux de confortement et de reprise des canaux d'évacuation des eaux a été dosé à 350 kg/m³. Le sable et les agrégats utilisés étaient

propres et exempts de toute impureté. Les fouilles en pleine masse des puits perdus sont de dimensions 1 m x 1 m x 1m et le moellon utilisé (blocs de cuirasse latéritique) pour leur remplissage avait une résistance oscillant autour de 20 kN/cm².

La chloration a été effectuée avec une solution chlorée concentrée portant la concentration de la masse d'eau dans la colonne de captage à approximativement 6,3g de chlore/L laissée au repos pendant 3 heures au minimum. Un pompage subséquent permet d'évacuer l'excédent de chlore et la pompe est remise en service après l'obtention d'une mesure de chlore résiduelle comprise entre 0,5 et 1 mg/L.

Quant aux 2 forages dont les problèmes de désamorçage n'ont pas été résolu, il a été question de la non disponibilité des pièces défectueuses requises (raccords Huot, raccords pousseurs et leurs kits intérieurs). Les autres problèmes de désamorçage ont été résolu par rodage des assises des billes PUR au niveau de la boîte à clapets (clapet d'amorçage). Le remplacement des pièces d'usure n'a pas été effectué faute de mobilisation des pièces d'usure. Toutefois, ceci n'a pas un impact considérable car le niveau d'usure n'était pas suffisant pour entraver le fonctionnement des pompes mais avait juste pour effet de limiter légèrement la compression et donc les débits.

Dans une perspective de pérennisation des fonctionnements des ouvrages, un comité a été mis en place à Mourou kozo et formé pour assurer la gestion du forage.

5.4. ASSAINISSEMENT

Les actions d'assainissement ont couvert les champs de la désinfection (pulvérisation au chlore) domiciliaire et des lieux publics, la salubrité et la construction des latrines d'urgence.

En effet, tous les lieux publics fréquentés par de nombreuses personnes sont susceptibles d'être des foyers de contamination au même titre que les domiciles des cholériques et les ménages des voisins immédiats, ainsi que les pirogues. De ce fait, la désinfection systématique de ces lieux est à effectuer pour contribuer à rompre la chaîne de propagation de l'épidémie.

Dans les zone cible, les lieux publics sont constitués des églises et des écoles. La rapidité de l'opération est essentielle et la stratégie pour assurer cette responsabilité a été de former des personnes localement capables d'intervenir rapidement en cas de suspicion de choléra. Au total, 47 Réco agents d'assainissement ont été formés et sont autonomes dans l'accomplissement de leurs tâches : préparation de solutions chlorées (1%, 2%), pulvérisation, mobilisation communautaire pour organiser des séances de nettoyage, suivi des points de lavage des mains au savon. Les 10 désinfections domiciliaires qui ont été effectuées autour du 31 août à Boko Guémé suite à un cas de suspicion de choléra ont permis de se rendre compte du fonctionnement du dispositif. Des fiches de suivi à renseigner lors des opérations de désinfection domiciliaire ou des lieux publics permettent de les suivre et de les accompagner. Du matériel d'assainissement constitués d'items pour assurer la salubrité (râteaux, brouette par exemples) à la désinfection ont été distribués de façon non uniforme (les compositions des kits étaient différentes en fonction des quantités disponibles et une priorisation des localités nécessiteuses). Ainsi, ce sont 1183 ménages qui sont susceptibles de bénéficier des services de désinfection de 14 agents d'assainissement outillés répartis dans les localités suivantes : groupement Dekombimbi, Ngora 1, Ngora Yakpa, Mourou Fleuve, groupement Mourou Kozo, Banganda, Passeur Bac, Possel et Mobindo. Du matériel d'assainissement a également été remis au centre de santé de Ndjoukou.

D'un autre côté, 3 blocs de latrines d'urgence à 3 cabines ont été construits pendant l'intervention. Les villages situés à proximité étroite du fleuve et qui abritent des marchés hebdomadaires ont été sélectionnés. En effet, ces marchés drainent d'importantes populations chaque semaine en provenance des environs et de la RDC. Sans latrines, la DAL y est

pratiquée avec pour conséquence le drainage des excréta dans le fleuve par le ruissellement des eaux pluviales. Le risque de contamination par les mouches y est également à considérer et à contrôler. Des latrines d'urgence, en attendant une solution durable, ont également été construites au centre de santé de Ndjoukou (centre de référence des cholériques pour la commune de Galabadjja et une partie de la commune de Galafondo) qui ne disposait d'aucune facilité d'assainissement. Un dispositif d'entretien des latrines construites dans les communautés a été mis en place tel que des prélèvements sur les taxes pour « droit de marché », versées par les commerçants, seront effectués afin de motiver financièrement sur une base hebdomadaire les agents d'assainissement responsables de cette activité.

5.5. FORMATION DES PERSONNELS DE SANTE DE LA COMMUNE DE GALABADJJA

38 personnels de santé ont été formés dans le cadre d'un atelier particulier à Ndjoukou. Il s'agit de 3 chefs de poste (Zenda, Dengou Galabadjja), 3 responsables de santé et accoucheuse du centre de santé de Ndjoukou, et 32 stagiaires agents de santé qui devraient être affectés d'ici le mois de novembre dans toute la sous-préfecture de Ndjoukou. Ceux-ci dotés de boîtes à outils pourront alors continuer la sensibilisation dans leurs localités d'affectation respectives et mettre en application les connaissances reçues. Quant aux chefs de poste de santé, il leur a été fourni du matériel minimum pour la réalisation de jar test et la pratique de désinfection de l'eau.

6. COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES

Au cours de cette phase d'intervention, l'équipe RRM ACF a collaboré avec plusieurs partenaires ONG et étatiques. L'on peut relever :

- Les échanges avec une équipe de NRC ayant abouti à une circonscription objective de leur zone d'intervention à l'effet d'éviter les éventuels doublons;
- Les échanges avec MDA qui ont abouti à relever le problème d'harmonisation des méthodes de motivation des Réco à travers des primes afin d'éviter la démotivation ; Notons par ailleurs que cette collaboration a également été à l'origine d'un suivi épidémiologique plus efficace et à la ventilation de 50 dépliants de sensibilisation à l'hygiène remis par ACF et ventilés par l'ONG sur l'axe Galabadjja-Ndengou.
- La remise conjointe de matériel ACF/UNICEF le 03 septembre au centre de santé de Ndjoukou. ACF a été sollicité et s'est proposé pour appuyer techniquement, par le conseil, le centre de santé dans la gestion des items WASH mis à leur disposition par Unicef. Par ailleurs, les tee-shirts, gilets fluorescents et sacs à dos reçus de la part d'Unicef seront utilisés pour motiver les Reco formés.
- La collaboration avec les autorités (maire et Sous-préfet) qui ont contribué à faciliter la mise en œuvre de cette intervention, notamment par la mise en place d'un mécanisme d'entretien des latrines d'urgences construites dans les communautés.

7. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées ont été essentiellement d'ordre logistique. Quelques-unes incluent :

- La difficulté d'accès à certaines localités accessibles uniquement par voie fluviale (Sangué, Djouda Bolo, Moindo, Bomba, Batalimo, Ngapo), à moto ou à pied après les récurrentes pluies (Dékombimbi).
- Le mauvais état des routes à l'origine de multiples embourbements et pannes de véhicules;
- La difficulté d'approvisionnement des chantiers en moellons avec des pick up ;

- La difficulté de certaines populations à comprendre les justifications de leur non ciblage pour la distribution de kits choléra ;
- Le mauvais comportement de certains bénéficiaires qui a abouti à la perte/vol de 123 tablettes d'aquatabs et de quelques 4 paquets de savons. En outre, 25 kits d'hygiène ont également été perdus pendant cette intervention.

8. RECOMMANDATIONS

A L'EQUIPE DE RELAI

- Achever la réhabilitation des forages réhabilités partiellement, prioritairement le problème de désamorçage des PMH et mettre en place des comités de gestion ;
- Suivre la qualité bactériologique de l'eau de la source de Sessé kwé Sessé afin de juger de l'opportunité de la rouvrir à la consommation des populations sans intervention (après sécurisation de l'aire de captage) ou d'entreprendre des travaux de réhabilitation visant à protéger la ressource ;
- Ajuster la distribution des consommables des kits d'hygiène aux standards établis pour la suite de cette activité ;
- Garder perpétuellement à l'esprit la motivation des Réco, surtout les agents chlorateurs qui sont les plus sollicités, et harmoniser avec MDA qui prime ses Réco,.

A LA COMMUNAUTE HUMANITAIRE

- Multiplier les projets WASH dans la zone pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Réhabiliter le bac et l'aménager de façon à faciliter la traversée de la Kémo en toute sécurité au lieudit « passeur Bac » ;
- Produire une carte de la sous-préfecture de Ndjoukou d'une meilleure fiabilité ;
- Effectuer une évaluation multisectorielle conjointe de la sous-préfecture impliquant les partenaires qui y sont présents en fonction de leurs domaines de spécialité afin de proposer des orientations stratégiques dans le futur pour cette localité aux besoins hautement perceptibles.

ANNEXES :

ANNEXE 1 : FICHE DE SUIVI DES ACTIVITE

N#	Localités	Nbre de ménages identifiés	Reco formés			Nbre de points de chloration installés	Nbre de kits d'hygiène distribués	NaDCC 33 mg (tablettes de 10 comp.)	Kit d'assainissement distribués	Dispositifs lavage des mains installés	Boîtes à images distribués
			Nombre de Recos PH formés	Nbre de Réco AA formés	Nbre de Réco AC formés						
1	Groupement Dekombimbi	405	9	9	0	0	405	4983	1 complet	5	7
2	Ngora 1 et Vongba	35	2	2	0	0	35	420	1 complet	2	1
3	village Gora Yakpa	13	1	1	0	0	13	156	1 light	2	1
4	Mourou fleuve	154	4	1	4	2	154	0	1 complet	3	2
5	Groupement Mourou kozo	203	2	1	11	7	203	0	1 complet	5	1
6	Village Ngbondou	180	2	2	4	2	205	0	1 light	2	1
7	Village Banganda et île Wanguinzi	168	2	2	0	0	168	2016	1 complet	2	1
8	quartier Sesse Kwé Sesse et île Dossope	60	2	2	2	1	60	312	1 limité	2	1
9	Passeur Bac/Gbadourou Badja	57	1	2	0	0	57	684	1 complet	2	1
10	Groupement Kombo kpewa/kombo koula	42	2	2	0	0	42	504	1 light	2	2
11	Village Kohro	57	1	2	0	0	57	684	1 light	2	1
12	Groupement Gobou Dama	113	2	2	0	0	113	1356	1 light	2	1
13	Groupement Angbadayo	128	2	3	0	0	128	1536	1 limité	2	1
14	Groupement Lacourse	122	4	4	0	0	122	1464	1 limité	2	1
15	Village Bogango	33	1	1	0	0	33	396	1 light	2	1
16	Village Possel	63	2	1	0	0	63	756	1 complet	2	2
17	Village Sangué	63	1	1	0	0	63	756	1 light	2	1
18	Village Djouda Bolo	21	1	2	0	0	21	252	1 light	2	1
19	Village Mobindo	85	2	3	0	0	85	1020	1 complet	2	1
20	Village Bomba	82	2	2	0	0	82	984	1 light	2	1
21	Ngapo	65	1	1	0	0	65	780	1 light	2	1
22	Batalimo	39	1	1	0	0	39	468	1 light	2	1
20	Totaux	2 188	47	47	21	12	2 213	19 527	-	54	31

ANNEXE 2 : COMPOSITION DES KITS

Kit d'hygiène			
N#	Désignation	Unité	Quantité
Kit d'hygiène			
1	savon	morceau de 200g	6
2	seau de 14 L ou de 20 L avec couvercle	pièce	1
3	bidon de 10 L	pièce	2
Kits d'assainissement			
Kit d'assainissement complet			
1	pulvérisateur	pièce	1
2	combinaison	pièce	2
3	botte	pièce	2
4	cache-nez	pièce	4
5	paire de gants en plastique	pièce	2
6	seau gradué de 11 L	pièce	1
7	lunette de protection	pièce	1
8	cuillère en plastique	pièce	2
9	râteau	pièce	2
10	brouette	pièce	1
11	HTH à 70 %	L (soit en g)	1 (1235 g)
Kit d'assainissement limité			
1	Brouette	pièce	1
2	râteau	pièce	2
3	paire de gants	pièce	1
4	cache-nez	pièce	2
Kit d'assainissement light			
1	râteau	pièce	2

COMPOSITION DES KITS (SUITE ET FIN)

Kit d'assainissement full				Kits des agents de chloration			
1	pulvérisateur	pièce	1	1	seau gradué de 11 L	pièce	1
2	combinaison	pièce	2	2	seau de 14 L avec couvercle	pièce	1
3	botte	pièce	2	3	lunette de protection	pièce	2
4	cache-nez	pièce	8	4	cuillère en plastique	pièce	2
5	paire de gants en plastique	pièce	2	5	parapluie	pièce	1
6	seau gradué de 11 L	pièce	1	6	séringue 10 ml	pièce	2
7	lunette de protection	pièce	2	7	cache-nez	pièce	2
8	cuillère en plastique	pièce	2	8	paire de gants en plastique	pièce	2
9	rateau	pièce	2	9	HTH à 70 %	L (soit en g)	1 (1235 g)
10	brouette	pièce	1	10	fiche de suivi	pièce	30
11	HTH à 70 %	L (soit en g)	2 (2470 g)				

ANNEXE 2 : RESULTATS D'ANALYSES BACTERIOLOGIQUES AVANT INTERVENTION

#	SITES	COORDONNEES GPS	DATES DE PRELEVEMENT	DATE D'ANALYSE	RESULTATS COLIFORMES FECAUX ET INTERPRETATION (UFC/100ML)	RECOMMANDATIONS
1	Mourou kozo	/	23/08/2016	25/08/2016	6	Résolution du désamorçage et chloration
2	N'Djoukou forage 1 (Socada)	N 05°07'34.85"	23/08/2016	26/08/2016	28	Résolution du désamorçage et chloration
		E 019°24'9.23"				Résolution du désamorçage et chloration
3	N'Djoukou forage 2 (Ste Famille 2)	N 05°07'35.81"	23/08/2016	26/08/2016	213	Résolution du désamorçage et chloration
		E 019°23'55.22"				Résolution du désamorçage et chloration
4	N'Djoukou forage 3 (Ste Famille 1)	N 05°08'8.74"	23/08/2016	26/08/2016	99	Résolution du désamorçage et chloration
		E 019°24'38.53"				Résolution du désamorçage et chloration
5	N'Djoukou forage (Kroma)	N 05°08'51.16"	23/08/2016	26/08/2016	62	Résolution du désamorçage et chloration
		E 019°26'4.66"				Résolution du désamorçage et chloration
6	Source 1 (Atukone)	/	23/08/2016	26/08/2016	9	Sensibilisation à la préservation d'une aire de sécurité pour la zone de captage
7	Source Sesse Kwe Sesse	N 05°08'14.77"	23/08/2016	26/08/2016	248	Sensibilisation à la préservation d'une aire de sécurité pour la zone de captage et mise en place d'un point de chloration temporaire
		E 019°25'30.71"				

RISK LEVEL	
	Conformity
	Low
	Intermediate
	High
	Very High

ANNEXE 3 : FICHES DE SUIVI UTILISEES

Fiche de suivi agents chlorateurs

FICHE DE SUIVI CHLORATEUR

Date:	
Nom du Reco:	

Sous-préfecture:	
Groupement/Village:	
Quartier:	
Point de chloration:	

N°	Nom du site	Date de préparation de la solution mère	Personne venant au point de chloration				seau chloré					Quantité de solution mère injectée	Signature du chlorateur	Observation	
			Homme	Femme	Fille	Garçon	5 l	10 l	15 l	20 l	Autre				

Promoteurs à l'hygiène

Fiche de suivi promotion à l'hygiène

Nom et Prénom du responsable de sensibilisation :

Groupement/Village/secteur :

N°	Lieu	Type de l'opération	Date de l'opération	Quartier	Nombre de personnes/ménages touchés	Nom et Prénom du chef de quartier ou son représentant	Signature du chef de quartier ou son représentant
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

NB : Le type d'opération peut être de la sensibilisation porte à porte, sensibilisation de masse, causerie

Agents d'assainissement

Fiche de désinfection et du contrôle d'entretien des points de lavage des mains des lieux publics

Nom et Prénom du responsable de la désinfection (pulvérisateur) :

Groupement/Village :

N°	Lieu	Type de l'opération	Date de l'opération	Quartier	Nom et Prénom du chef de quartier ou son représentant	Signature du chef de quartier ou son représentant
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

NB : La pulvérisation des latrines se fera avec une solution dosée à 2 %

La pulvérisation des murs se fera avec une solution chlorée à 0,2%

Les points de lavage des mains devront être maintenus en état de fonctionnement continu avec du savon

ANNEXE 4 : DATES DE DISTRIBUTIONS ET SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU (AE) DES LOCALITES CIBLEES

N#	Localités	Sources d'approvisionnement en eau	Principal source d'approvisionnement en eau	Nombre de ménages identifiés	Dates de distribution	
					kits d'hygiène	aquatab
1	Groupement Dekombimbi	fleuve Oubangui, source non aménagée, ruisseau	fleuve	405	26/08/2016	02/09/2016
2	Ngora 1 et Vongba	fleuve Oubangui	fleuve	35	19/08/2016	19/08/2016
3	village Gora Yakpa	fleuve	fleuve	13	19/08/2016	19/08/2016
4	Mourou fleuve	fleuve (de façon exclusive en saison sèche), puits (2)	puits	154	19/08/2016	N/A
5	Groupement Mourou kozo	forage, puits (9, dont 7 sont fonctionnels)	puits et forage	203	19/08/2016	N/A
6	Village Ngbondou	puits (7, dont 2 sont fonctionnels)	puits	180	19/08/2016	N/A
7	Village Banganda et île Wanguinzi	fleuve Oubangui	fleuve	168	25/08/2016	25/08/2016
8	quartier Sesse Kwé Sesse et île Dossopé	source aménagée pour terre ferme et fleuve pour île	source aménagée	60	24/08/2016	24/08/2016
9	Passeur Bac/Gbadourou Badja	rivière kémo	rivière	57	30/08/2016	30/08/2016
10	Groupement Kombo kpewa/kombo koula	puits (1)	puits	42	30/08/2016	30/08/2016
11	Village Kohro	rivière kémo	rivière	57	30/08/2016	30/08/2016
12	Groupement Gobou Dama	fleuve Oubangui, source non aménagée	fleuve et source	113	30/08/2016	30/08/2016
13	Groupement Angbadayo	rivière kémo, source non aménagée	rivière et source	128	21/08/2016	21/08/2016
14	Groupement Lacourse	rivière kémo	rivière	122	21/08/2016	21/08/2016
15	Village Bogango	rivière kémo, puits (1)	rivière et puits	33	21/08/2016	21/08/2016
16	Village Possel	fleuve Oubangui, puits (1)	fleuve	63	20/08/2016	20/08/2016
17	Village Sangué	fleuve Oubangui	fleuve	63	03-sept-16	03/09/2016
18	Village Djouda Bolo	fleuve Oubangui	fleuve	21	03-sept-16	03/09/2016
19	Village Mobindo	fleuve Oubangui	fleuve	85	04-sept-16	04/09/2016
20	Village Bomba	fleuve Oubangui	fleuve	82	04-sept-16	04/09/2016
21	Ngapo	fleuve Oubangui	fleuve	65	26/08/2016	26/08/2016
22	Batalimo	fleuve Oubangui	fleuve	39	26/08/2016	26/08/2016

ANNEXE 5 : LISTE DES MARCHES HEBDOMADAIRES

Jour de la semaine	Nom du marché	Pays	Position par rapport à la RCA
Mardi	Dekofé	RDC	Après Banganda
Mercredi	Libéré	RCA	Ngora 1
Jeudi	Para	RCA	Mangalo
Vendredi	Dekombimbi	RCA	Dekombimbi
Samedi	Bigo	RDC	face Mobindo
Dimanche	Gara Ngoro	RCA	Ndjoukou

ANNEXE 6 : QUELQUES PHOTOS



